

Journée internationale des prisonniers politiques

En Palestine, le 17 Avril de chaque année, les Palestiniens célèbrent, avec le soutien des associations solidaires de beaucoup de pays, la Journée du prisonnier, exprimant ainsi le combat qu'ils mènent pour la liberté de leurs fils et filles détenu-e-s dans les geôles de l'armée d'occupation israélienne.

C'est un jour pour la liberté, pour dénoncer l'injustice et rappeler les crimes innombrables de cette armée d'occupation qui prend en otage la vie et la dignité de tout un peuple.

Depuis le 1er octobre 2015, le ciblage des enfants mineurs palestiniens est systématique, ils sont frappés sauvagement, blessés et mutilés puis arrêtés, torturés et jugés; leur nombre ne cesse d'augmenter, tous les organismes de défenses des droits de l'enfant ont tiré la sonnette d'alarme, mais Israël fort d'une impunité légendaire, encouragé par le silence des États,

MULTIPLIE LES EXACTIONS ET LES CRIMES.

BRISONS LE

7400 Palestiniens sont détenus aujourd'hui par Israël.

550 enfants mineurs dont plus de la moitié sont âgés de moins de 16 ans.

72 femmes, sont en prison dont 16 mères de familles et 8 mineures, la plus jeune, Istabreq Nour, âgée de 14 ans, détenue depuis le 19/10/2015

750 prisonniers dont 6 mineurs, 2 femmes, et 9 députés sont placés illégalement en détention administrative sans charges ni procès, pour des périodes de 4 à 6 mois renouvelables à l'infini. Certains y sont depuis plusieurs années.

La détention administrative viole les dispositions de la Quatrième convention de Genève qui protège les populations occupées de leur occupant.

Son article 71 interdit à l'occupant d'infliger à une personne protégée un emprisonnement qui n'aurait pas été précédée d'un procès régulier.

12 députés dont Marwane Barghouti, Ahmad Saadat et Samira Al-Halayka

1 ancien ministre

28 journalistes

7 avocats

4 médecins

au côté d'étudiants, de professeurs, notamment d'universitaires, de chercheurs, d'artistes et d'écrivains.

1700 prisonniers malades, victimes de négligences médicales, sont traités par des calmants quelle que soit leur maladie. Une vingtaine d'entre eux se trouvent dans la « clinique » de la prison de Ramleh, en train de mourir.

24 prisonniers sont maintenus en isolement, sur ordre du « Shabak » et ceci en contravention avec l'article 119 de la 4ème convention de Genève qui stipule clairement l'illégalité de l'isolement continu de plus de trente jours d'un prisonnier, quelle que soit l'infraction commise. Le prisonnier Mahmoud Moussa Issa, journaliste et écrivain de 47 ans venant d'A'anbata, dans le district de Jérusalem, s'y trouve depuis 14 ans.

514 prisonniers sont condamnés à de longues peines allant de 1 à 67 fois la perpétuité. C'est le cas du prisonnier Abdallah Barghouti.

30 prisonniers sont toujours détenus quoiqu'en vertu des accords d'Oslo ils auraient dû être libérés depuis 20 ans

208 prisonniers sont morts en détention dont 72 sous la torture et 53 pour cause de négligence médicale.

EXIGEONS LA LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS



Association France Palestine Solidarité

Groupe de Travail Prisonniers Politiques Palestiniens